

Si vous le permettez, j'aimerais évaluer les résultats du programme d'isolation thermique. D'après une analyse importante effectuée en août 1983, ce programme a augmenté le nombre de conversions d'environ 30 p. 100. Selon d'autres conclusions, environ 37 p. 100 de ses bénéficiaires n'auraient rien fait sans la subvention et les travaux effectués dans chaque maison ont été rentables, car ils ont permis de diminuer la consommation de combustible de 17 p. 100 en moyenne.

Contrairement au programme de remplacement du pétrole, le programme d'isolation thermique a surtout été utilisé par ceux qui en avaient le plus besoin, c'est-à-dire les pauvres, les personnes âgées et les propriétaires qui se chauffaient au mazout. La majorité de ces personnes ont bénéficié de ce programme.

Cette analyse a également permis de déceler plusieurs problèmes opérationnels dans le système d'informatique, le contrôle et le traitement des demandes des consommateurs. Ils ont été réglés par la suite.

Au cours de ses six années et demie d'existence le programme d'isolation thermique a connu un succès très variable. Parmi les facteurs de changement, citons les fluctuations brutales du prix mondial de l'énergie et de la perception que le public se faisait des tendances de l'offre et des prix, les changements délibérés apportés par le gouvernement à l'égard des dates d'admissibilité, du financement du programme, de la formule de contribution et des critères ainsi que les initiatives prises par les entrepreneurs pour promouvoir le programme d'isolation thermique, au moyen, parfois, de techniques de vente beaucoup trop agressives.

Le cabinet a approuvé le programme d'isolation thermique en avril 1977 pour prolonger le programme d'isolation des maisons. Ce programme avait été lancé en janvier de la même année dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse pour inciter les propriétaires à réduire leur consommation de mazout afin de compenser les conséquences de la hausse du prix de l'électricité dans ces deux régions. En octobre 1980, nous avons reporté de 1984 à 1987 la date d'expiration du PITRC. Bien sûr, le 8 novembre dernier, notre gouvernement l'a ramenée au 31 mars prochain dans le cadre de ses efforts en vue de réduire le déficit. C'est la SCHL qui a été chargée de la mise en application du PITRC et du PITH dès leur création. Le 1^{er} avril 1981, cependant, l'entière responsabilité en matière de financement, de directives, de publicité et de contrôle fut transférée au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La SCHL a continué à traiter les demandes, à émettre les chèques, à fournir les services d'inspection touchant le contrôle de la qualité et du respect des normes, et à renseigner le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources en matière de gestion.

La mise en œuvre du programme est confiée à un réseau de neuf bureaux régionaux et à un centre de gestion centrale et de traitement des demandes à Montréal. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources veille à ce que les travaux exécutés dans le cadre du PITRC soient de première qualité et assurent des économies d'énergie durant toute la vie des habitations qui ont bénéficié de mesures de conservation d'énergie.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a entrepris sous l'égide du PITRC des programmes de recherche, de transfert de technologie, d'éducation et d'assurance de la qualité.

Remplacement du mazout—Loi

En 1983 et en 1984, l'administration du PITRC a élaboré et mis en œuvre un nouveau système d'assurance de la qualité et de respect des normes du programme. Il comportait notamment un nouveau plan d'échantillonnage permettant de limiter les inspections aux entrepreneurs douteux, à certains types de travaux et à certaines régions du pays, assorti de nouveaux rapports permettant aux gestionnaires d'examiner la mise en application du programme. Tous les inspecteurs en service dans le cadre du PITRC avaient reçu une formation et subi un examen destiné à normaliser leur compétence et on avait créé divers comités interadministratifs de gestion pour superviser l'application du système d'assurance de la qualité.

J'ai parlé de certaines exigences et de certains besoins existant dans les secteurs commercial et industriel. Les «*énergibus*» qui ont parcouru plusieurs de nos provinces ont compté parmi les principaux instruments qui ont permis de vérifier les économies d'énergie. En Alberta, par exemple, dans ma province, on a ainsi pu constater après examen qu'environ 460 entreprises éprouvaient certains problèmes d'isolation ou de conservation d'énergie. On déplore malheureusement une lacune à cet égard, car on ne leur a pas dit comment remédier à ces problèmes. Ce problème de communication est déplorable, car ces entreprises sont très conscientes que leurs frais énergétiques augmentent sans cesse. Elles aimeraient donc obtenir des organismes gouvernementaux une meilleure information pour apprendre comment elles pourraient au juste réaliser de telles économies d'énergie.

Il existe un programme qui permet aux entreprises de recourir aux avis de consultants. Si l'on s'en prévalait au maximum, ce programme permettrait probablement d'obtenir de bons conseils sur la façon d'appliquer les mesures de conservation d'énergie.

● (1640)

L'impulsion dont je parlais tantôt s'exerce maintenant sur le secteur privé l'incitant à se mettre au travail et à prendre des mesures d'économie dans les utilisations commerciales, industrielles et résidentielles. Les entreprises-conseils en économies énergétiques du secteur privé, disposant de larges compétences techniques pour l'étude, l'application et la commercialisation de blocs-rééquipements complets, seraient toutes désignées pour définir ces programmes et pour en guider l'application, après avoir étudié les nombreux programmes incitatifs de toutes sortes qui donnent déjà de bons résultats dans d'autres pays.

Il n'y a probablement pas beaucoup de consultants en économies énergétiques au pays. Quand il est question de recourir à l'un de ces consultants, on entend souvent opposer l'argument suivant: «Dans notre usine nous connaissons déjà des tas de façons d'économiser l'énergie, malheureusement nous n'avons pas les gens ou l'argent voulus pour y changer quoi que ce soit». Cet argument a bien du sens pour beaucoup de personnes. Pourquoi allez chercher encore des idées pour économiser, alors que rien ne se fait au sujet de celles qu'on connaît déjà?

En fait, cet argument démontre l'urgence d'une aide. Il faut établir des priorités, et faire admettre par diverses firmes privées un programme cohérent et défendable aux avantages nettement définis. Beaucoup d'usines et d'installations ont